



MR [REDACTED]

[REDACTED]
01110 CORLIER

Hauteville, décembre 2014

IL NE SUFFIT PAS D’AFFIRMER POUR QUE CELA DEVIENNE VÉRITÉ!

Vous avez récemment reçu dans vos boîtes aux lettres un tract émanant du Collectif du Haut Bugey, Non aux Forages d’Hydrocarbures. Certaines informations contenues dans ce tract nous semblent mensongères, trompeuses ou manquent de précisions. Notre Collectif pour le Dynamisme Economique du Plateau d’Hauteville a donc mené un véritable travail d’enquête sur les différents points afin de les tirer au clair. Ainsi, veuillez trouver ci-dessous les compléments d’information nous paraissant utiles pour se forger une opinion par soi-même.



Les forages en zone karstique sont une pratique courante en France et dans le monde

Qu’il s’agisse de forages visant des réservoirs d’eau potable, de prospection géothermique ou pétrolière, la technique est exactement la même et les impacts identiques. Philippe Corrignan, hydrogéologue chez Antea, cite l’exemple du forage de Chevalley réalisé à Aix-les-Bains, dans un contexte presque équivalent et avec les mêmes techniques. Il alimente aujourd’hui une station thermale, sans qu’aucune pollution n’ait été constatée.



La source de la Moullaz n’a pas été polluée par du pétrole

D’après le rapport de chantier d’ESSO, le cabinet d’étude ANTEA a pu établir que « la pollution des sources AEP de Chaleyriat n’était pas due à une perte de boue au niveau de la couche du Dogger forée mais à une pollution de surface provoquée par une fuite de saumure du bac à boue. » En 1989, la source de La Moullaz n’a donc pas du tout été polluée par des fuites de pétrole, mais a subi temporairement (quelques semaines) une turbidité due à un mélange d’eau salée et d’argile uniquement. Aujourd’hui, la source de La Moullaz est reconnue par le bureau d’études Epteau, spécialiste dans ce domaine et mandaté par le Conseil Général de l’Ain, comme une eau de grande qualité, alors qu’à l’époque, elle était juste potable. La Moullaz se situe en effet en 2^e position par rapport aux eaux de tous les bassins du Département. Voir la vidéo sur YouTube en tapant « Source de la Moullaz rivière Le Flon ».



De solides garanties financières contre le risque de pollution existent

Le risque zéro n’existe pas mais selon Philippe Corrignan, hydrogéologue à Antea, il est relativement faible grâce aux nouvelles techniques de forage et à une réglementation des autorités locales très strictes, beaucoup plus qu’il y a 20 ans. Bien que le risque soit mi-

nime, la société a tout de même contracté une police d'assurance spécifique pour couvrir ce risque à hauteur de 25 millions d'euros. Elle prévoit l'approvisionnement en eau potable de tous les habitants concernés ainsi que la réparation de tous les dommages causés, y compris un éventuel arrêt des ventes d'eau potable par la commune de Corcelles.



Forages pétroliers et agriculture peuvent cohabiter

La Champagne est bien connue pour son sous-sol calcaire où sont produites les meilleures grappes pour la fabrication du champagne. Le puits de pétrole de la Motte Noire est installé à quelques mètres du célèbre vignoble de la côte des Blancs. La région compte par ailleurs 20 titres miniers. Ne croyez-vous pas qu'un vignoble d'une telle renommée mondiale aurait suffisamment de pouvoir pour contrer l'industrie pétrolière si les risques environnementaux étaient si élevés ?



Nous avons du pétrole sous nos pieds !

Contrairement à ce qu'affirme le tract anti-forages, il a bien été prouvé que des hydrocarbures conventionnels étaient présents dans le sous-sol du plateau d'Hauteville. Lors de son départ, ESSO a ainsi offert à tous les habitants de la commune de Corcelle qui le souhaitent une bouteille de pétrole, directement issue du puits que la société avait foré. Il y a donc du pétrole, et il est conventionnel. ESSO n'a pas décidé d'en démarrer l'exploitation car elle jugeait l'équilibre économique du projet incertain eu égard au prix du baril de l'époque (15 \$ en 1989 contre environ 70 \$ aujourd'hui). Les chiffres prévisionnels avancés par Celtique Energie ne sont donc pas « fantaisistes ». De plus quelle entreprise sérieuse investirait 10 millions d'euros dans un projet par « pure fantaisie » ?



Le permis des Moussières n'a pas été annulé !

Le permis des Moussières n'a jamais été abrogé suite à la loi du 13 juillet 2011 car la compagnie a apporté les garanties suffisantes de ses intentions (documents officiels accessibles sur le site du ministère du Développement Durable). La société a déposé une demande de renouvellement du permis et attend la décision du ministère de l'Écologie.



Celtique Energie ne recherche pas de gaz de schiste

Le rapport mentionné dans le reportage diffusé sur Public Sénat a été réalisé en 2009, soit 2 ans avant la loi du 13 juillet 2011, afin d'identifier de manière légitime l'intégralité du potentiel énergétique présent dans le sous-sol jurassien, y compris le gaz de schiste. Cependant, le réservoir identifié sous le plateau d'Hauteville contient uniquement du pétrole localisé dans une couche géologique composée de grès (grès du Bunt), il ne saurait donc être question de schiste. Le ministère de l'Écologie a ensuite autorisé Celtique Énergie à rechercher des hydrocarbures conventionnels. De plus, en interdisant la fracturation hydraulique, la loi du 13 juillet 2011 interdit de facto la recherche de gaz et huile de schiste. Comme le précise Peter Bird, directeur des opérations de Celtique Énergie, dans le Progrès du 19 octobre 2014 : « *Comment imaginer qu'une entreprise serait suffisamment folle pour engager un investissement de 10 millions d'euros sur un projet illégal en France.* » Enfin, Celtique Énergie se dit également prête à rédiger une attestation à l'attention du maire de la commune choisie ainsi que des futurs propriétaires du terrain, stipulant qu'elle ne recherchera en aucun cas du gaz de schiste pendant ou après les opérations, que la loi du 13 juillet 2011 soit abrogée ou non.



Celtique Energie possède une capacité financière suffisante pour conduire un tel projet

Celtique Energie possède non seulement la capacité financière pour mener à bien ses projets, mais également la confiance de ses actionnaires et partenaires. Le forage réalisé

début 2014 dans les Pyrénées Atlantiques a coûté 8 millions d'euros. Il a par ailleurs été soutenu par son nouveau partenaire, Investaq Energie, société d'exploration pétrolière française créée par MM Bouygues.

Contrairement à ce qu'affirme le tract du Collectif anti-forage, la demande de forage à Fenhurst en Angleterre formulée par Celtique, n'a nullement été rejetée par manque de garanties financières. Le rejet s'applique uniquement aux travaux de forage, et absolument pas au permis. Nous invitons nos lecteurs qui comprennent l'anglais à consulter l'article en anglais cité par le Collectif anti-forage appuyant leur assertion. <http://bit.ly/1zL5yOT>. Il en va de même pour le permis de Neuchâtel.



Quelle entreprise, privée ou publique, souhaite investir 10 millions d'euros sur notre plateau?

L'investissement prévu pour le forage sur le plateau d'Hauteville est de l'ordre de 10 millions d'euros. Quelle société privée a investi autant d'argent sur notre Plateau? Peut-on décemment lui tourner le dos sous le prétexte mensonger qu'elle n'apporte pas suffisamment de garantie sur sa capacité d'investissement?

Pourquoi refuser 235 000 € de rente annuelle pour les 20 ans à venir? D'autant plus que nous savons que les dotations d'Etat se réduisent d'année en année.



Celtique souhaite rencontrer les maires des communes concernées

A plusieurs reprises, Celtique a proposé de rencontrer les maires des communes concernées, Corcelles en particulier pour lui présenter ses projets, ses intentions, ses garanties et moyens financiers. Cependant la compagnie anglaise s'est heurtée à des fins de non-recevoir. Comment peut-on de manière responsable, au XXI^e siècle, en tant que maire de commune de la République Française, envoyer paître des acteurs économiques sérieux prêts à investir 10 millions d'euros et refuser tout dialogue constructif concernant leur projet?



Celtique Energie réalisera UN SEUL puits sur le plateau d'Hauteville

Le Collectif anti-forage veut faire croire que Celtique prévoit de multiples forages en utilisant la carte du permis sur le site du Ministère de l'Ecologie. Cette carte indique uniquement les puits déjà forés par des sociétés précédentes. Il ne s'agit en aucun cas des intentions de forage de Celtique Energie, qui ne souhaite réaliser qu'un seul puits sur le plateau d'Hauteville.



Même quelques emplois contribuent au dynamisme économique du Plateau

Afin d'évaluer le véritable impact sur l'économie locale, nous avons mené un véritable travail d'enquête sur le forage de Celtique dans les Pyrénées Atlantiques.

Pendant 5 mois, deux sociétés de travaux publics locales, basées à Pau, ont réalisé les travaux de préparation de la plateforme: terrassement, pose des couches imperméables et canalisations de retenues d'eau, apport d'agrégats et de matériaux, location de matériel et d'engins. Une société de gardiennage locale a également été sollicitée pour garder le site et ce pour plusieurs années. Certes, une société allemande de haute technicité, spécialisée dans le forage, a été contractée pour réaliser le puits, pendant près de 3 mois. Mais ces 50 personnes ont été logées et nourries dans les établissements d'hébergement et les restaurants locaux.

Nos structures d'accueil touristiques (restaurants, hôtels, chambres d'hôtes, commerces de proximité, etc) bénéficieront donc directement de cette nouvelle activité.

A long terme, la société envisage de créer 2 à 5 emplois permanents « *les petits ruisseaux font les grandes rivières* ». Qui aujourd'hui peut se permettre de dire non à la création d'emplois?



Le projet d'exploration dans les Pyrénées Atlantiques n'est pas terminé, selon le maire de Fichous que nous avons contacté

Le véritable travail d'enquête que nous avons mené nous permet de confirmer que les opérations sont toujours en cours, contrairement à ce qu'affirme le tract du Collectif anti-forages. La phase de forage, qui a duré 2 mois et demi, est certes terminée. Cependant, la société procède actuellement à des tests sur site pour mesurer l'étendue du réservoir, la qualité et la quantité présumée de pétrole. Le site n'est pas du tout fermé, rien n'est arrêté et les élus attendent les résultats avec plein d'espoir. D'ailleurs, lors d'un entretien téléphonique avec le maire de la commune concernée (eh oui, notre travail d'enquête va jusque-là!), ce dernier nous a confirmé que ses relations avec Celtique étaient très bonnes. Le maire nous a confié que la société apporte, d'ores et déjà, un soutien financier annuel et pédagogique à l'ensemble de la commune, comme en témoigne la récente vidéo qu'ils viennent de publier sur leur site Internet : www.celtique-ain-jura.fr/video

Le Collectif pour le Dynamisme Economique du Plateau d'Hauteville rassemble hommes et femmes qui, préoccupés par le lent déclin économique du plateau, souhaitent y mettre un terme en promouvant des projets économiques sérieux et durables, c'est-à-dire rentables. Le Collectif est apolitique, analyse sans *a priori* tous types de projets, privés comme publics, dans tous les secteurs d'activité. Il décide collectivement et objectivement d'en faire la promotion ou de ne pas les suivre.

Rejoignez-nous!

Vous êtes très nombreux à nous remercier des informations factuelles et concrètes que nous diffusons, mais aussi des idées et des divers projets concrets et rentables que nous essayons de valoriser et de développer pour le bien de notre plateau.

N'hésitez pas à nous rejoindre, en tant que sympathisant ou en tant que participant à l'un de nos ateliers de travail. Vous pouvez également nous apporter des idées de projets, concrets et rentables, permettant d'arrêter et de renverser le déclin dans lequel notre plateau s'enfonce.

Il vous suffit de contacter l'un d'entre nous!

*Le Collectif pour le Dynamisme Economique
du Plateau d'Hauteville, représenté par
Marie Billon – Etienne Carrier – Françoise Charvolin – Jacques Copet
Alain Colmart – Yves Dumas – Jacques Excoffier - Jean Ferrari - Louis Guy
Gilbert Lemoine – Jacques Lyaudet – Louis Massonet
Olivier Pin – Jean-Pascal Rolandez*

*Le Collectif vous présente ses vœux les plus chaleureux
pour l'année 2015*